



Englefontaine

Bulletin municipal

Février 2021

N°1

www.englefontaine.fr

- Solidarité
- Cadre de vie
- Festivités
- Ecole & Périscolaire
- Travaux
- Fêtes de fin d'année
- A venir...
- Zoom sur une action
- Coin détente





Chères Englefontainoises, Chers Englefontainois,

Il y a huit mois que mon équipe et moi-même sommes entrées en fonction et devons faire face à une situation inédite. Malgré la découverte de nos fonctions, (exerçant tous un premier mandat), la nécessité de répondre aux urgences du quotidien, l'application des contraintes sanitaires et la découverte d'une gestion passée de la commune ne nous facilitant pas la tâche, c'est avec la satisfaction du travail accompli que je m'adresse à vous.

C'est par le biais de la lecture de cette nouvelle formule du bulletin d'information municipal, présentant un premier bilan et des perspectives, que je vous invite à en juger. Car oui, si 2020 s'en est allée, laissant derrière elle un sentiment d'inachevé et de frustrations, 2021 doit être, et sera, l'année qui posera les fondations de notre action permettant la réalisation de nos engagements.

Cette formule du Bulletin d'Information Municipal vous permettra de suivre, au fil des parutions, la concrétisation des projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. J'espère qu'il vous séduira.

Aujourd'hui, la propagation du virus se poursuit. Il nous faut rester vigilants. Le maintien de règles sanitaires strictes l'atteste. Cette pandémie a bouleversé nos habitudes de vie et n'en finit pas de produire ses effets négatifs sur notre vie locale et sociale. Ainsi, de nombreux événements ont dû être annulés (manifestations sportives, festival Louv'Art, conteurs en campagne, repas des aînés, fête de l'école, brocante...). Nous avons pu mesurer combien ils sont importants et combien ils nous manquent.

Un seul mot d'ordre, l'application des gestes barrières.

Si cette pandémie nous affecte, elle nous force à révéler notre capacité à résister, à nous organiser, à inventer, en un mot : à rebondir. C'est pourquoi, je suis convaincue que 2021 sera une année différente et positive malgré ce contexte. Certes, nous démarrons cette nouvelle année avec le poids des règles et restrictions qui durent, c'est pourquoi nous allons nous réinventer et nous surpasser afin de surmonter les défis qui nous attendent.

C'est avec cette conviction, en mon nom personnel et au nom de notre village d'Englefontaine, que je vous présente, un peu en retard pour ceux que je n'ai pas croisé ou qui ne sont pas adeptes des réseaux sociaux, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pour chacune et chacun d'entre-vous synonyme de réussites, de moments de joie, de partage mais avant tout de santé.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro.

Soyez assurés de ma détermination, accompagnée et soutenue par mon équipe, à porter l'ensemble des actions, à vos côtés, présentées dans ce Bulletin d'Information Municipal.

Prenez soin de vous

Sandra PLUCHART,
Maire d'Englefontaine

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sandra Pluchart'. The signature is stylized and fluid, written in a cursive-like style.

SOLIDARITE

SOLIDARITE

Englefontaine solidaire

En mars dernier, pour raison sanitaire, un confinement national de la population s'est imposé à tous. La 17 mars, nous étions confinés et nous devions tous rester chez nous et obéir à des règles strictes pour la santé de tous. Face à une situation inédite, des conditions particulières et une durée incertaine, nous avons dès les premières heures de ce confinement, qui allait durer près de 2 mois, mis en place « Englefontaine Solidaire » afin de garantir aux personnes malades, âgées ou isolées un service de livraisons de courses à domicile.

Si nous étions confinés, nous n'étions pas seuls ! Cette chaîne de solidarité a pu fonctionner et se mettre en place grâce à l'implication des membres de l'équipe municipale et le soutien des commerçants de la commune. Mesurons la chance que nous avons de bénéficier des services et de commerces de base sur notre commune.



Mars 2020

Mai 2020

Sport – Santé – Culture – Civisme

En mai dernier, pendant la période du déconfinement, afin de pallier l'impossibilité d'accueillir tous les élèves au sein des classes, obligeant à l'organisation d'un système de garde des élèves en parallèle, l'Education Nationale a fait appel aux collectivités locales pour créer des activités sur le temps scolaire.

Pour rappel, le « 2S2C » visait, en sortie de confinement et en période de retour à l'école, à assurer l'accueil, sur le temps scolaire, d'un maximum d'élèves. Et ce, dans le contexte d'un protocole sanitaire qui limitait à quinze le nombre d'élèves par classe. D'où cet enjeu de proposer aux élèves des « activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe », comme l'indique le ministère de l'Education nationale sur son site. (Jeux de société, loisirs créatifs, initiation à l'espagnol...)

Le « 2S2C » a donc été soumis à des collectivités volontaires, chargées de l'organiser au sein de locaux disponibles. Elles devaient pour cela signer une convention avec le directeur académique des services de l'Education nationale, les chefs d'établissements concernés et les potentiels partenaires.

Au total, 2 940 communes – environ 8 % des communes françaises – ont proposé ce dispositif, soit 5 846 écoles du premier degré, et Englefontaine en fait partie.

Une contribution de l'Etat à hauteur de 110 euros par jour et par groupe de quinze élèves, a permis de générer une recette de plus de 7 000 euros qui a été utilisée pour financer la totalité des « Ça me dit d'Englefontaine » et pour partie « l'équipement numérique de l'école » (voir articles suivants).



CADRE DE VIE

CADRE DE VIE

Nettoyage

Avec les services techniques, nous avons attaché une grande importance à la propreté de la commune. A ce titre, nous avons entrepris un nettoyage des rues, le nettoyage et les peintures du cimetière, la remise en peinture des portes de l'église. Pour faciliter le travail des agents techniques, nous avons investi dans l'achat et la location de matériel professionnel et d'équipements.

Si la commune a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles. En effet, au regard du nombre de kilomètres de voirie, des terrains sportifs ou encore du cimetière, le maintien de la propreté de l'espace public est un challenge permanent. C'est pourquoi, nous avons besoin de vous et nous profitons de cet article pour rappeler quelques règles :



■ Entretien des abords de votre habitation

L'entretien et le nettoyage des rues sont assurés par les services municipaux. Toutefois, chaque Englefontainois est responsable de l'état du trottoir qui borde sa propriété, afin de ne pas gêner la circulation des personnes.

■ Elagage des arbres et haies

Les arbres et haies qui dépassent peuvent être sources de conflits et d'insécurité. Avant de vous lancer dans toute plantation, rappel de quelques règles :

- Les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m de la propriété voisine.
- Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 m de la propriété voisine.
- La hauteur de vos haies ne doit donc pas dépasser 2 m. Si c'est le cas, pensez à élaguer. Si vous ne respectez pas ces règles, votre voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées.



▸ ■ Brûlage des déchets

Pour rappel, sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France, le brûlage des déchets verts produits par les ménages (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit par les règlements sanitaires départementaux. Il revient aux maires des communes de faire respecter cette interdiction. En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée. Pensez aux déchetteries accessibles gratuitement.

■ Non aux dépôts sauvages.

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits par la loi.

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Juin 2020

FESTIVITÉS

Les "Ça me dit" d'Englefontaine

C'est dans un esprit particulier de sortie du premier confinement, pour retrouver un peu de gaité, de joie de vivre, de moments de partage et aussi, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances, que nous avons mis une grande énergie dans l'organisation des « Ça me dit d'Englefontaine ».

Après une longue période de confinement, il nous est apparu, en prenant un maximum de précautions et en appliquant les protocoles sanitaires en place, important, voire essentiel, de proposer un programme riche et varié. Vous avez été nombreux à venir un des 6 samedis de juillet et août profiter des animations et spectacles proposés :

- une projection de cinéma de plein air, des conteurs et le concert de clôture ont permis de penser à autre chose et apporté un peu de culture;
- la chasse au trésor et le rallye photo ont permis de se dégourdir les jambes tout en (re)découvrant des coins cachés de la commune;
- des activités sportives ont permis de se dépenser;
- une conférence quiz nous a éclairés sur nos modes de consommation.

Concernant le volet festif, nous avons été ravis de pouvoir maintenir la ducasse de septembre.



Juillet 2020

Aout 2020

ECOLE & PERISCOLAIRE

Aide aux devoirs

L'école, ce n'est pas qu'un bâtiment, c'est aussi et surtout un projet, des activités. C'est pourquoi, nous proposons un service d'aide aux devoirs. La période de confinement qui a éloigné les jeunes de l'école durant plusieurs mois rend ce service encore plus important.



Garderie

Les horaires de la garderie ont été modifiés. Désormais, elle ouvre ses portes à partir de 7h et fonctionne le soir jusqu'à 18h30.

Septembre 2020

Octobre 2020

Modernisation

Désormais, les réservations de la cantine, de la garderie et de l'offre périscolaire se font par l'intermédiaire de l'application web « Gestion-Cantine ». Pour les personnes n'ayant aucun accès internet, les inscriptions restent possibles en mairie.

La facture devient donc globale et à régler mensuellement de façon dématérialisée par virement et carte bancaire. Il vous est toutefois possible de régler par chèque ou en numéraire directement auprès de la perception de Le Quesnoy.

Ecole Numérique

L'accès internet de l'école est en cours de changement. Nous avons opté pour la fibre, remplaçant ainsi l'adsl précédemment installée.

Suite à un appel à projet pour l'obtention de subvention et afin d'aider à la réalisation de projets liés aux usages numériques, nous avons lancé la commande de 2 écrans numériques interactifs, d'un serveur Kwartz, de 25 tablettes ainsi que d'accessoires pour un montant total de 15183€.

Merci à l'ASCEE pour sa participation financière dans ce projet.

Nous comptons travailler à l'augmentation cette dotation dès 2021.



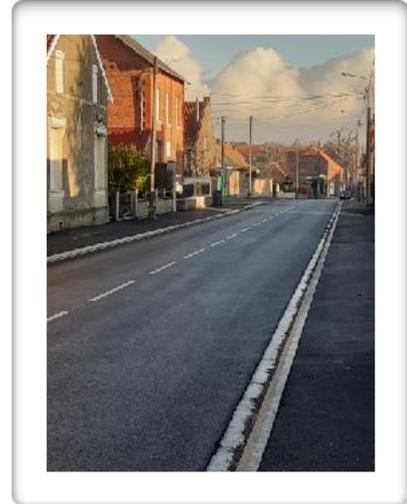
TRAVAUX

Voirie

L'entretien de la voirie constitue une lourde charge pour les communes. Les travaux relevant de cette obligation sont :

- le maintien ou le rétablissement des qualités superficielles de la chaussée (uni, rugosité, imperméabilité, modification substantielle des tracés ou profils et portance de la chaussée);
- le maintien ou le rétablissement des accessoires de la chaussée : nivellement, curage, désherbage, débroussaillage, rétablissement des trottoirs et pistes cyclables, entretien des talus, réfection des maçonneries, jointoiements et enduits de soutènement;
- le maintien des conditions d'écoulement des eaux;
- la mise en état ou le maintien de la signalisation.

Pour répondre à ces obligations, mais aussi en termes de cadre de vie, nous avons entrepris une première phase de rénovation de voiries par la réfection de la rue des Tuileries et de la rue de la République.

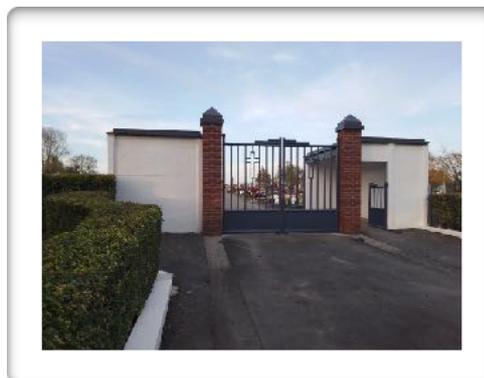


Novembre 2020

Décembre 2020

Eglise & Cimetière

Des travaux de réfection ont été effectués au cimetière , mais également à l'église et au calvaire, rue Cantineau.





FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Colis des aînés

L'épidémie de Covid et les mesures sanitaires qu'elle impose n'ont pas permis l'organisation du repas des aînés. Pour autant, nous pensons fort à eux et avons eu à cœur de confectionner un colis de Noël pour les aînés composé de produits locaux, à la fois pour valoriser notre terroir et travailler avec les commerçants de notre commune et des environs. Dans ce colis, vous avez pu y découvrir le Saint-Georges, création de Monsieur Fiévet, propre à notre commune.



Colis des enfants

Un bon d'achat revu à la hausse pour les enfants de 0 à 16 ans.



Décorations de Noël

Vous les avez sûrement croisées...

Des décorations artisanales ont égayé nos entrées de commune, et notre place.



ET EN 2021?

Déjà en cours...

Aire de jeux

Une aire de jeux, pour laquelle nous avons obtenu des subventions du Département du Nord, devrait voir le jour en cours d'année sur la place.

Périscolaire

Nous avons mis en place des activités Périscolaires permettant de proposer un panel d'activités culturelles et sportives sur des contenus et horaires complémentaires à l'offre existante.

Cantine

Nous avons constaté une insonorisation inadaptée de la cantine, ne permettant pas aux enfants et aux accompagnants de déjeuner dans de bonnes conditions. Trouvant cette situation intolérable, nous avons mobilisé des subventions du Département du Nord, afin de procéder aux travaux de réduction de bruit .

Transition Energétique

La commune, aux côtés de 43 communes de l'arrondissement, s'est inscrite dans une Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation de son Patrimoine Public lui permettant à court, moyen et long terme de baisser sa facture énergétique. Un bilan énergétique est en cours, tout comme la renégociation des contrats dans le cadre d'un marché groupé.

Gestion des terres agricoles de la commune

La commune d'Englefontaine a la chance d'être propriétaire de terres agricoles. A ce jour, nous avons rencontré les agriculteurs de la commune afin d'envisager faire les meilleurs choix possibles, à la fois pour la commune, pour les futurs agriculteurs exploitants et aussi pour apporter notre participation aux enjeux agricoles multiples et complexes concernant la transmission et l'usage des terres.

Nous allons, accompagné de partenaires tels que le Parc naturel régional de l'Avesnois, Terre de Liens ou encore Bio Hauts-de-France, Initiatives Paysannes, la Chambre d'Agriculture... questionner l'usage des bâtiments associés à ces terres, connaître la typologie des terres, envisager les types et modes de cultures, tenir compte de l'accès à la ressource en eau et aussi envisager comment associer le ou les repreneurs à la vie du village.

Nous allons écrire plusieurs scénarii d'une gestion responsable de notre patrimoine, sur lesquels les agriculteurs pourront se positionner.

Et à venir...

AU-DELA DE 2021 ET DES ACTIONS REPRISES DANS CE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL, CERTAINS PROJETS SONT A L'ETUDE ET NOUS Y TRAVAILLERONS AFIN DE REALISER NOS ENGAGEMENTS ELECTORAUX :

Rénovation école et/ou salle des fêtes, Conseil municipal des jeunes, Sécurisation des axes routiers, Jardins partagés, Béguinage et d'autres encore en font partie. Nous y reviendrons plus en détail dans le prochain bulletin municipal.

ZOOM sur une action

ZOOM sur une action

Entrez, c'est tout vert

La commune d'Englefontaine est un village avec une position stratégique. Elle se trouve à la croisée de 2 axes principaux :

- la D 932, voie romaine reliant Bavay au Cateau-Cambrésis la traverse selon une direction Nord-Est Sud-Ouest.
- la D 934, reliant Le Quesnoy à Landrecies, traverse Englefontaine du Nord au Sud.

Les 4 branches de ce croisement représentent donc des portes d'entrées privilégiées pour la commune.

En l'état, ces 4 portes d'entrées principales de la commune ne correspondent pas à l'ambiance d'une entrée de village. Afin de marquer les entrées, qualifier la traversée et révéler les ambiances paysagères de la commune en s'appuyant sur ses atouts et ses aménagements qualitatifs déjà existants, il a été décidé réactiver le dispositif « **Entrez c'est tout vert** » porté par le Parc naturel régional et soutenu par la DREAL, service de l'Etat en charge de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

L'esprit de cette démarche n'est pas de contribuer à la mise en œuvre de projets impliquant des investissements importants mais de proposer, en concertation avec les élus et habitants, des aménagements respectueux des patrimoines naturels, bâtis et paysagers.

Ce dispositif propose des actions simples :

- Marquer les entrées grâce à des plantations simples mais « généreuses » sur des terrains communaux.

Afin d'améliorer la qualité des entrées principales de la commune, la solution la plus évidente sera de marquer ces entrées : choisir en fonction des paysages, des espaces disponibles, des aménagements en place, un point d'entrée dans la commune sur chacun de ces axes. Ces points d'entrée pourraient être retravaillés, réaménagés, en concertation et avec l'aide des habitants. Cette solution a pour avantage sa simplicité et sa relative facilité à mettre en place.

- Accompagner les acteurs économiques afin d'intégrer leurs activités ou de pré-verdir leurs parcelles tout en assurant leur visibilité.

Une attention particulière doit également être portée sur les bâtiments d'activités des entreprises. Ces bâtiments ainsi que leurs abords ne présentent souvent que peu d'intérêt paysager ou architectural et s'intègrent peu dans le paysage communal. Leurs activités nécessitent cependant une certaine visibilité. Il semble donc nécessaire d'établir des propositions d'aménagement en concertation avec les propriétaires qui puissent à la fois satisfaire le besoin de visibilité de l'activité et la nécessité d'intégration du bâtiment et d'amélioration du cadre de vie de tous.

- Favoriser et encourager les initiatives des Englefontainois pour qu'ils investissent l'espace public à leur porte.

Sur chacun des 4 axes, l'espace public présente, sur certaines sections, des qualités évidentes. Sur ces voies, l'espace entre la chaussée et les terrains privés est important, supérieur à ce qui est nécessaire à l'aménagement d'un trottoir. Si parfois, cet espace est entièrement recouvert d'enrobé dans la continuité du trottoir, d'autres fois, il est plus riche, aménagé différemment et ayant d'autres usages : pavé ou enherbé, il sert de mise à distance et éventuellement de lieu de stockage temporaire entre les façades des maisons et le trottoir, planté d'arbres ou de haies.

L'idée de cette proposition est de s'appuyer sur ces petits espaces aménagés différemment, très simples mais pourtant riches, afin de construire, en trait d'union, de petite opération en petite opération, sur la longueur, une identité propre à chacune de ces voies, et de cette façon changer le visage que la commune donne à voir depuis ces axes structurants.

Cette solution a pour avantage de pouvoir se traduire sous de nombreuses formes, et ainsi s'adapter à différentes ambiances et répondre aux besoins et demandes des riverains.





11 marchés de l'Avesnois® répartis sur le territoire du Parc

Consommer local, c'est facile en Avesnois !



La consommation de produits locaux est une tendance à la hausse qui s'inscrit dans une logique de développement durable du territoire. Les consommateurs sont à la recherche de transparence et d'authenticité : provenance géographique, mode de production et d'élevage, qualité des produits, échanges directs avec les producteurs.

De plus, la vente directe améliore la viabilité des exploitations et implique un investissement humain très important. Pour que le producteur puisse pérenniser son activité, il recherche des espaces de vente dynamiques où il trouve une clientèle suffisante et régulière.

Les 11 marchés de l'Avesnois® !

Le Parc naturel régional de l'Avesnois est déjà à l'initiative des réseaux « Boutiques de l'Avesnois » depuis 2003 et « Restaurateurs de l'Avesnois » depuis 2012. Il assure leur promotion et coordonne les animations en étroite collaboration avec les adhérents. En 2019, le Parc a créé un nouveau réseau : les Marchés de l'Avesnois. **Le réseau « Les Marchés de l'Avesnois® » rassemble les 4 marchés bio du territoire et 7 marchés de producteurs** sélectionnés sur la base d'un cahier des charges co-construit avec les organisateurs de marchés : il garantit aux consommateurs la disponibilité de produits locaux, de qualité et variés (produits laitiers, de la ruche, légumes, viandes, pain, artisanat...).

Ces marchés sont des lieux de rencontres et d'échanges qui permettent aux habitants de l'Avesnois de s'approvisionner en produits bio et ou locaux directement auprès des producteurs et artisans. N'hésitez pas à vous y rendre pour consommer local et de saison. C'est aussi un bon moyen de soutenir l'économie locale !

Retrouvez le calendrier annuel des **Marchés de l'Avesnois®** sur le site du Parc www.parc-naturel-avesnois.fr

<p>Aulnoye-Aymeries Rue piétonne Paul vaillant couturier Tous les vendredis 16h-21h (d'avril à octobre)</p>	<p>Féron Sur la place 2^e dimanche du mois 10h-13h</p> <p>Fournies Marché couvert Pays'zannes 68 Rue Jean Jaurès Tous les vendredis 15h-19h</p>	<p>Jolimetz Salle Testelin ou salle A. André (derrière l'église). Dernier dimanche du mois 9h-12h30 (d'avril à novembre)</p> <p>Landrecies Marché couvert 3^e vendredi du mois 16h-20h</p> <p>Le Quesnoy Au pied du beffroi 2^e et 4^e dimanche matin 8h-13h</p>	<p>Louvignies-Quesnoy Place de la mairie 1^{er} et 3^e dimanche du mois 9h-12h30</p> <p>Mecquignies Chèverrie des sabotiers 227 rue du timon 2^e vendredi du mois 16h-20h</p>
<p>Cartignies Ferme de la Corbière 7 chemin de la Corbière 1^{er} vendredi du mois 16h-20h</p> <p>Felleries Sur la place ou au camping 1^{er} lundi du mois 16h-20h</p>	<p>Hon-Hergies Camping la Jonquièrre ou salle des fêtes. Dernier vendredi du mois 17h30-20h30 (sauf janvier et février)</p>		

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

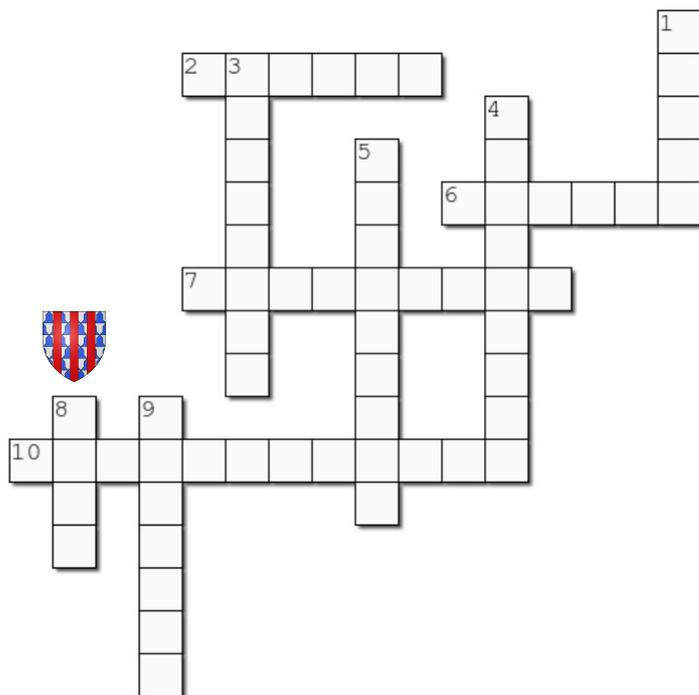
Illustration ©PNRA

COIN DÉTENTE

J V G V P O K U Y N I P O C S E L U J F
 F A K S E Z W U Q C R E L C E L B Q Y O
 J C E R B M E V O N J M F L B X H E Y N
 H H Ç A M W F O O D Y E C O Q N B X M T
 R E O S A M O H T E N E G U E X F S R A
 C S S D E Q W V Z K M Q E Z V K J R V I
 J D G E N E R A L D E G A U L L E U E N
 J Z V B H O A L G H N P H C H U A E R E
 E E S Y J E C S E G R O E G I H N T T N
 S C A Z D L U E U T S Ç F W Ç K N S G N
 N S T N A T S I S E R P F C N Q E A A A
 E N B M J B Z U Q C X E M P B D D P Z M
 C H A T E A U Y A K E V P E E K A J O U
 C Ç L T C Y U N C T D X Y U T G R T N H
 F A Z V N E T R E K J L C K B N C O G C
 L C T A Z I S R E Q W T T Y C L I T Ç S
 E J S E N L N N N S S F N M G E I R V J
 U B B E A E B B R U N E H A U T X Q P O
 R T A K A U Q C W V E S I L G E I X U H
 S U K U Q X C S E I R E L I U T J R I E

Trouvez les mots en gras dans la grille

- Chaussée **Brunehaut**
- Rue Victorien **Cantineau**
- Route du **Cateau**
- Rue de la **Cense**
- Ruelle du **Château**
- Rue de l'**Eglise**
- Place **Eugène Thomas**
- Rue des **Fleurs**
- Rue de la **Fontaine** Saint-Georges
- Rue du **Général de Gaulle**
- Rue **Jean Jaurès**
- Place **Jeanne d'Arc**
- Rue **Jules Copin**
- Rue du Maréchal **Leclercq**
- Rue du 11 **Novembre**
- Rue **Pasteur**
- Rue du **Printemps**
- Rue de la **République**
- Rue des **Résistants**
- Rue Robert **Schumann**
- Le **Terneau**
- Rue des **Tuileries**
- Chemin des **vaches**
- Rue du **Vert Gazon**



Horizontal

- 2. Au XIXe siècle, l'un des atouts du village est la présence d' ___ d'excellente qualité.
- 6. L'ancienne école des garçons était installée dans le bâtiment actuel de la ___.
- 7. Le cimetière communal se trouve rue des ___.
- 10. Une des versions de l'origine du nom du village dit que le cheval de ___ aurait fait jaillir une fontaine.

Vertical

- 1. Le plus vieil arbre d'Englefontaine est un ___ planté au moment de la révolution de 1789
- 3. Le monument aux morts a été élevé « à la mémoire des enfants d'Englefontaine et de ___ » .
- 4. Il est possible de trouver 8 ___ dans le village.
- 5. Englefontaine fut repris aux Allemands à la fin octobre 1918. A Englefontaine, on peut trouver un ___ des Anglais
- 8. Signification du blason: « De ___ à trois pals de gueules »
- 9. Une des versions de l'origine du nom du village vient de la fontaine, appelée fontaine des ___ .

Infos pratiques

Horaires de la mairie

Nous contacter :

Plus d'infos

Du lundi au vendredi:
8H à 12H & 14h à 18H

Tel : 03 27 27 50 22

www.englefontaine.fr

Email :
mairie@englefontaine.fr

Ours

Editeur :

Mairie d'Englefontaine
Place E.Thomas

Directeur de la publication :
Mme PLUCHART

ISSN : Demande en cours